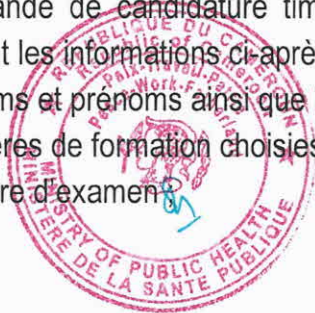


IV. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers complets comprendront les pièces suivantes :

1. Une fiche à remplir, à imprimer par le candidat et à télécharger sur le site web www.concoursminsante.cm ou <http://concours.minsante.cm> ;
2. Une demande de candidature timbrée à 1500 FCFA, datée et signée du candidat, comportant les informations ci-après :
 - les noms et prénoms ainsi que l'adresse complète du candidat ;
 - les filières de formation choisies ;
 - le centre d'examen ;



- les établissements de formation choisis : **les candidats devront choisir trois (03) établissement de formation, dont un (01) établissement public et au moins deux (02) établissements privés**, suivant l'offre disponible des filières de formation et conformément à la liste des établissements de formation agréés par le MINSANTE en annexe ;
- 3. Une photocopie certifiée conforme de l'acte de naissance datant de moins de trois (03) mois ;
- 4. Une photocopie certifiée conforme du diplôme requis datant de moins de trois (03) mois ;
- 5. Une attestation de présentation de l'original du diplôme exigé datant de moins de trois (03) mois ;
- 6. Un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) datant de moins de trois (03) mois ;
- 7. Un certificat médical signé par un médecin exerçant dans une formation sanitaire publique, attestant que le candidat est apte à exercer la formation sollicitée ;
- 8. Une photocopie certifiée conforme de la carte nationale d'identité ou de tout autre titre d'identité valable datant de moins de trois (03) mois ;
- 9. Une photocopie certifiée d'un acte de recrutement ou d'un contrat de travail pour les **candidats travailleurs** ;
- 10. Une attestation de présence effective au poste datant de moins de trois (03) mois pour les **candidats travailleurs** ;
- 11. Une autorisation de concourir pour les **candidats travailleurs** ;
- 12. Deux (02) photos 4x4 en couleur sur fond blanc ;
- 13. Une grande enveloppe timbrée à 400 FCFA (timbre postal) portant les noms et prénoms du candidat, ville de résidence, contact téléphonique, filières de formation choisies, adresse postale le cas échéant ;
- 14. Un reçu de versement bancaire d'un montant de **vingt mille (20 000) Francs CFA** représentant **les droits d'inscription au concours de formation, payables auprès d'une agence CAMPOST au compte intitulé « CONCOURS MINSANTE », numéro 12003-1100015854207013-52.**

La photocopie du reçu de versement des droits d'inscription au concours de formation doit être jointe à chaque dossier. Ces droits non remboursables, sont destinés à couvrir les charges générées par l'organisation du concours.

LES CANDIDATS INSCRITS AUX EXAMENS NATIONAUX POUR LA SESSION 2023 SONT AUTORISÉS A FAIRE ACTE DE CANDIDATURE SOUS RÉSERVE DE L'OBTENTION DU DIPLOME REQUIS.

Ces derniers doivent fournir comme pièce justificative le récépissé d'inscription auxdits examens de l'année en cours et compléter impérativement le dossier de candidature dès la publication des résultats du concours.

Leur admission définitive sera fonction de l'obtention et de la présentation du diplôme requis.

